



Doc. 14399
09 octobre 2017

Évaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de Jordanie

Amendement¹ n° 6

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 12, insérer la phrase suivante:

« Dans ce contexte, elle accordera une attention particulière au respect d'un moratorium effectif sur la peine de mort et à des avancées concrètes vers son abolition. »

1. 2017 - Quatrième partie de session

